

# CONFIRMATION DE PLACEMENT EN STAGE

Université du Québec à Montréal (UQAM)  
Faculté des sciences humaines  
Département de géographie  
www.geo.uqam.ca

Case postale 8888, succursale Centre-Ville  
Montréal (Québec) H3C 3P8  
Téléphone : 514 987-3253  
Télécopieur : 514 987-6784  
Courriel : dept.geographie@uqam.ca

Programme :  DESS en PTDL  DESS en SIG  DESS en GRM  M. Sc. en géographie profil professionnel

Trimestre de stage :  Automne  Hiver  Été Année \_\_\_\_\_

Stage en cours : \_\_\_\_\_ (Inscrire sigle et titre du cours)

Professeur-e / Tuteur-trice : \_\_\_\_\_

## IDENTIFICATION DE L'ÉTUDIANT-E

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_ Code permanent \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

## LIEU DE STAGE

Organisme \_\_\_\_\_ Directeur-trice \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_  
Téléphone de l'organisme \_\_\_\_\_ Courriel de l'organisme \_\_\_\_\_  
Nom et prénom du,de la superviseur-e \_\_\_\_\_ Courriel du,de la superviseur-e \_\_\_\_\_

## TITRE DU PROJET DE STAGE :

## PÉRIODE DE STAGE

**DESS** : Minimum 280 heures, soit 2 mois (ou 8 semaines) à temps complet, à 35 heures / semaine

**M. Sc. profil professionnel** : Minimum de 420 heures, soit 3 mois (ou 12 semaines) à temps complet, 35 heures / semaine

Du 

Année	Mois	Jour

 Au 

Année	Mois	Jour

Nombre d'heures/semaine	Nombre de semaines	Nombre total d'heures en stage

Étudiant-e \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_ Caractère d'imprimerie \_\_\_\_\_

Professeur-e/Tuteur-tutrice \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_ Caractère d'imprimerie \_\_\_\_\_

Directeur-trice du programme \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_ Caractère d'imprimerie \_\_\_\_\_

Superviseur-e de stage de l'organisme \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_ Caractère d'imprimerie \_\_\_\_\_

## AVIS

Aux: Étudiantes et étudiants stagiaires  
Professionnelles et professionnels associés-es  
Représentantes et représentants des organismes d'accueil

Les politiques et règlements en vigueur à l'Université exigent pour qu'un stage soit valide que l'étudiante ou l'étudiant soit inscrit à un cours-stage et que son placement ait été confirmé par le ou les mandataires du programme auquel elle ou il est inscrit et par l'organisme qui accueille l'étudiant en stage.

### 1. Assurance-accident

L'Université du Québec à Montréal, par sa participation au régime de la Commission de la santé et de la sécurité du travail, en vertu de la Loi sur les accidents du travail du Québec, assure la protection de toutes et tous les stagiaires **non rémunérés**, ayant le statut de résidentes ou résidents du Québec, qui seraient victimes d'un accident dans un organisme d'accueil pendant la durée de leur stage au sein de cet organisme, et ce partout dans le monde. Dans le cas des stagiaires ne bénéficiant pas du statut de résidentes ou résidents du Québec et des stagiaires **rémunérés**, c'est à l'organisme d'accueil qu'appartient la responsabilité de fournir cette protection.

### 2. Assurance en responsabilité civile

L'Université détient à ses frais une police d'assurance en responsabilité civile qui assure une protection pour les dommages que ses étudiantes ou étudiants causeraient à des tiers dans le cadre des activités reliées directement au stage.

### 3. Assurance de responsabilité professionnelle

L'Université détient à ses frais une police d'assurance en responsabilité professionnelle qui assure une protection pour les dommages consécutifs à des services professionnels rendus par les stagiaires œuvrant, dans le cadre d'un stage, sous la responsabilité d'une professionnelle ou d'un professionnel qui est membre en règle d'une corporation ou association régissant au Canada ou dans l'une de ses provinces la profession exercée par cette professionnelle ou ce professionnel.

## ACCEPTATION MUTUELLE

\_\_\_\_\_  
1- Étudiant-e

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
Représentant-e de l'organisme d'accueil

\_\_\_\_\_  
Date

### Section réservée à l'administration

\_\_\_\_\_  
2- Professeur-e / Tuteur-tutrice

\_\_\_\_\_  
Date